

Vos finances personnelles et celles de votre entreprise : du solide?

La planification financière pour les propriétaires d'entreprise allie la situation personnelle et professionnelle. Il est important de tenir compte du cycle de la vie tant personnelle que professionnelle.

Qui lance sa propre entreprise et pourquoi?

- 2,7 MILLIONS** de Canadiens possèdent et exploitent une entreprise
- 46 %** des étudiants postsecondaires ont l'intention de démarrer leur propre entreprise
- 40 %** envisagent de le faire après l'âge de 65 ans
- 64 %** envisagent de vendre leur entreprise pour financer leur retraite

Que peuvent faire les entrepreneurs pour se préparer en cours de route?

- AUJOURD'HUI**
71 % ont constitué leur entreprise en société
Choisir de constituer son entreprise en société plutôt que de l'exploiter à titre d'entreprise individuelle peut être un moyen d'atténuer les risques pour un entrepreneur.
- SUCCESSION**
58 % ont mis en œuvre une structure organisationnelle plus robuste
34 % des testaments multiples
29 % des fiducies
L'adoption de telles mesures peut aider à réduire au minimum les impôts.
- PLAN DE RELÈVE**
39 % ont créé un plan pour l'avenir
Le processus de planification peut permettre d'établir une stratégie de sortie.
- RETRAITE**
82 % ont l'intention d'utiliser leur REER pour financer leur retraite
24 % ont l'intention d'utiliser leurs régimes de retraite individuels
L'assurance peut aider en cas de maladie, d'invalidité ou d'accident.

Principales sources de revenus des entrepreneurs à la retraite :

- 82 % REER
- 65 % placements non enregistrés
- 80 % régimes de retraite gouvernementaux
- 64 % vente de l'entreprise
- 69 % immobilier

79 % ONT UN PLAN D'AFFAIRES

Impôts, planification de la relève, assurance, structure organisationnelle, responsabilité, fiducies

74 % ONT UN PLAN PERSONNEL

REER, régime de retraite, impôts, soins de santé, planification successorale, assurance vie

Qu'est-ce qui empêche les entrepreneurs canadiens de dormir la nuit?

- 60 % doutent d'être en mesure de prendre leur retraite
- 60 % se soucient du maintien des flux de trésorerie
- 56 % se demandent comment se payer eux-mêmes
- 51 % sont préoccupés par les impôts

Conseils pour l'entrepreneur qui planifie pour l'avenir :

- ➔ **DÉFINIR** ses objectifs financiers sur les plans personnel et professionnel
- ➔ **INTÉGRER** ses priorités aux phases du cycle de la vie personnelle et professionnelle
- ➔ Une **EXPANSION** doit être réalisée au bon moment et bien planifiée
- ➔ La **PLANIFICATION SUCCESSORALE** et la **PLANIFICATION DE LA RETRAITE** vont de pair, tenir compte de l'assurance vie
- ➔ La **PLANIFICATION PROACTIVE** et les **CONSEILS PROFESSIONNELS** créent un équilibre

BMO  **Gestion de patrimoine**

Ici, pour vous™

Source : Rapport de l'Institut Info-Patrimoine BMO, Vos finances personnelles et celles de votre entreprise : du solide?, octobre 2013. Rédigée à titre informatif, cette publication n'est pas conçue, et ne doit pas être considérée, comme une source de conseils professionnels. Adressez-vous à votre représentant de BMO pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière. Le contenu de ce document provient de sources que nous estimons fiables, mais BMO Gestion de patrimoine ne peut toutefois pas en garantir l'exactitude ni l'exhaustivité. BMO Gestion de patrimoine ne s'engage pas à vous prévenir des changements apportés à l'information fournie. L'information est de nature générale et ne doit pas être interprétée comme des conseils précis à une personne donnée ni comme des conseils portant sur un risque spécifique ou un produit d'assurance en particulier. Les observations comprises dans la présente publication n'ont pas pour but de constituer une analyse définitive des conditions d'application de l'impôt ni des lois sur les fiducies et les successions. Elles sont de nature générale, et il est recommandé aux investisseurs d'obtenir des conseils professionnels sur leur situation fiscale particulière. BMO Gestion de patrimoine est le nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses filiales qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. ^{MD} BMO (le médaillon contenant le M souligné) est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. Tous droits réservés. La reproduction de cette publication sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation expresse écrite de BMO Gestion de patrimoine.



Pour consulter d'autres articles et informations, cliquez ici bmo.com/proprietairedentreprise